

GESTION DE L'UNION DES PÊCHEURS

A LA LIGNE DE RENNES ET DE LA REGION :

sur LA VILAINE	
DOMAINE PRIVE	
De Servon au Pont de Cesson-Sévigné	
DOMAINE PUBIQUE	
Lot 1 :	Du Pont de Cesson-Sévigné à la limite Cesson-Rennes 2300 m
Lot 1 :	De la limite des communes de Cesson et Rennes à la fin de la dérivation du cabinet vert 3000 m
Lot 2 :	De la fin de la dérivation du cabinet vert à l'écluse du comte 3000 m
Lot 3 :	Entre les écluses du comte et d'Apigné 3600 m
Lot 4 :	Entre les écluses d'Apigné et de Cicé 5500 m
Lot 5 :	Entre les écluses de Cicé et de Mons. 3300 m
Lot 6 :	Entre les écluses de Mons et de Pont-Réan 3400 m
Lot 7 :	Entre les écluses de Pont-Réan et du Boël 3300 m
Lot 8 :	Entre les écluses du Boël et de la Bouexière 5800 m
Lot 12 :	Entre les écluses de Macaire et de Guipry 7200 m
Lot 16 :	Du pont de Port de Roche à la confluence avec la Chère. 4200 m
Lot 17 :	De la confluence de la Chère à l'ancienne limite des Affaires Maritimes. 4300 m
Lot 18 :	De l'ancienne limite des Affaires Maritimes à la confluence avec le Don. 6550 m
TOTAL : 53 KMS	

sur le canal d'ille et rance	
DOMAINE PRIVE	
Bras de l'Ille sur les lots ci-dessous	
DOMAINE PUBLICQUE	
Lot 1 :	Entre les écluses du Mail et de Saint-Grégoire. 5500 m
Lot 2 :	Entre les écluses de St Grégoire et du Gacet 4200 m
Lot 3 :	Entre les écluses du Gacet et des Broses. 5800 m
Lot 4 :	Entre les écluses des Broses et des Cours. 4600 m
Lot 5 :	Entre les écluses des Cours et de Fresnay. 1400 m
Lot 5 Bis :	Entre les écluses de la Fresnay et de Bouessay. 2900 m
Lot 9 :	Entre les écluses de la Dialais et de la Moucherie 1800 m
Lot 10 :	Entre les écluses de la Moucherie et de Tinténiac. 1800 m
Lot 11 :	Entre les écluses de Tinténiac et de la Gromillais. 1800 m
Lot 12 :	Entre les écluses de la Gromillais et du Pont Houitte. 1900 m
Lot 13 :	Entre les écluses du Pont Houitte et de Calaudry. 3800 m
Lot 14 :	Entre les écluses de Calaudry et de Couadau 2000 m
Lot 15 :	Entre les écluses de Couadau et du Gacet 3900 m
Lot 16 :	Entre les écluses du Gacet et des Islots. 1900 m
TOTAL : 43 KMS	

ETANGS PRIVES UPL
<i>Domaine privé</i>
<p>"Etang de Chavagne "le champ neuf", Etang de CRAMOUX (en Bréal)</p>

RESERVOIRS D'ALIMENTATION
<i>Domaine Publique</i>
<p>Lot 4 : Etang de Bazouges 42 ha</p> <p>Lot 6 : Etang de Hédé 23 ha</p>

1ère CATEGORIE
<i>Domaine privé</i>
<p>Le LINON depuis la D 81 jusqu'à Evran, le DONACK sur sa totalité, le TRONCHET, le MEULEUC sur sa totalité, le ruisseau de la Bigotière de la Baussaine à Tinténiac, le GUYOULT depuis le pont du Grippé à sa confluence avec le Landal,</p> <p>le LANDAL, la DEUNE, et le TRIMER depuis le plan d'eau de St Thual au canal.</p>

2ème CATEGORIE
<i>Domaine privé</i>
<p>L'ILLE, depuis le confluent avec le ruisseau d'Andouillé jusqu'à Rennes, le ruisseau d'Andouillé, le ruisseau de la Touche sur St Germain, la CHEVRE sur sa totalité, la VEUVRE sur sa totalité, le GUYOULT de sa confluence avec le Landal à la mer,</p> <p>le CANUT depuis le moulin de la Chaize à la vilaine.</p>

